

SPES – Società di Promozione degli Enti Savonesi per l'Università

FONDATION “SORELLE MILANESE”

## AVIS DE CONCOURS

### BOURSES D'ETUDES POUR FREQUENTER DES COURS DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE AUPRES DU CAMPUS UNIVERSITAIRE DE SAVONE

La “Fondation Sorelle Milanese” accorde 13 bourses d'études pour fréquenter des cours d'été de langue et culture italienne, organisés per la Faculté de Langues et Littératures Etrangères de l'Université de GENES, en collaboration avec SPES – Société de Promotion des Institutos Savonaises pour l'Université, auprès du Campus Universitarie de Savona (Ligurie).

Les cours dureront trois semaines à partir du 12 juillet jusqu'au 30 juillet 2010.

La bourse offre la fréquence gratuite des cours, le matériel didactique et une somme de 700,00 euros comme contribution forfaitaire pour les frais de voyage, logement et nourriture.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les citoyens français d'origine italienne (à prouver), peuvent présenter leur candidature. Les candidats ne sont pas censés avoir fait des études universitaires, mais ils devront déclarer le niveau de leurs études.

Le cours de langue et culture italienne pourra être fréquenté même par ceux qui ne sont pas d'origine italienne: les frais du cours et du matériel didactique est de € 500,00, somme à payer à SPES S.c.p.a.

Pour être admis aux cours, il faudra passer un test télématique de langue et culture italienne qui permettra aux organisateurs de former des groupes ayant des connaissances de base plus ou moins homogènes.

#### PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les candidats devront remplir le formulaire disponible sur le site [www.campus-savona.it](http://www.campus-savona.it) dans la section “News ed eventi”.

Aux demandes d'admission il faudra joindre:

- certificat de nationalité française
- document d'origine italienne
- curriculum vitae
- lettre où on dit les raisons pour lesquelles on voudrait participer aux cours
- deux photos format carte d'identité
- adresse courriel

Pour ceux qui ne sont pas d'origine italienne, mais voudraient suivre le cours :

- curriculum vitae
- lettre où on dit les raisons pour lesquelles on voudrait participer aux cours
- deux photos format carte d'identité
- adresse courriel
- copie du reçu du paiement de € 500,00 en faveur de SPES s.c.p.a.
- 

Les demandes d'admission pourront être envoyées par courrier à

-Spes scpa via Magliotto, 2 – Campus Universitario –17100 Savona (Italie) avant le

7 juin 2010 en mettant sur l'enveloppe la légende suivante:

“Richiesta di partecipazione al bando borse di studio Fondazione Sorelle Milanese”

Les demandes parvenues après le 30 mai ne seront pas prises en considération.

Celles qui parviendront incomplètes pourront être complétées avec la documentation manquante, avant le 6 juin 2010

On ne sera pas responsable d'éventuels retards des postes ni d'éventuelles erreurs dans l'acheminement du courrier.

### **CRITERES DE SELECTION**

Le jury constitué par le doyen de la Faculté de langues et Littératures Etrangères de l'Université de Gênes (ou par un de ses délégués), par le Président de Spes (ou un de ses délégués), par le Président de la Fondation “Sorelle Milanese” (ou un de ses délégués), dressera un classement pour l'attribution de 13 bourses d'étude sur la base de l'évaluation de la documentation recue. A parité d'évaluation, on donnera la priorité à la demande arrivée avant.

### **FORMULATION DU CLASSEMENT**

Le jury dressera le classement pour l'attribution des bourses sur la base des critères ci-dessus exposés. Les décisions du jury sont sans appel.

Le classement, après vérification des conditions demandées, sera communiqué aux personnes concernées, par courriel ou par téléphone.

Les 13 boursiers recevront la communication officielle avant le 18 juin et s'engageront à se soumettre à un test télématique qui établira le niveau des connaissances de la langue italienne; ils s'engageront aussi à fréquenter les cours pour toute leur durée c'est à dire du 12 au 30 juillet, sous peine de perdre la deuxième et dernière tranche de la bourse.

Les exclus pourront être admis à fréquenter les cours et à avoir le matériel didactique contre payement de € 500,00.

### **OBLIGATIONS DES BOURSIERS**

Les bénéficiaires des bourses devront fréquenter régulièrement les cours prévus par cet avis jusqu'à leur conclusion.

Les bénéficiaires qui, pour des raisons sérieuses, devaient renoncer à la bourse attribuée, devront le communiquer au secrétariat organisateur au plus tôt, de manière qu'il soit possible attribuer la bourse au premier candidat en réserve.

Le départ anticipé comporte la perte du deuxième versement de la bourse.

### **OBLIGATIONS ET RESERVES DE LA DIRECTION**

La Direction est responsable des activités formatives et de la discipline des cours.

La Direction peut modifier l'emploi du temps et les programmes, le cas échéant.

La Direction n'assume aucune responsabilité civile.

### **DISTRIBUTION DES BOURSES**

Le montant des bourses sera distribué aux boursiers en deux tranches de € 350,00: la première au début des cours, la deuxième à la fin de la dernière semaine, après avoir vérifié que le boursier a fréquenté au moins 80% du total des heures prévues pour son cours.

La somme sera délivrée par virement bancaire - valeur fixe - ou bien par chèque barré non négociable. Pour les mineurs le virement est obligatoire.

### **ORGANISATION DIDACTIQUE**

Pour garantir une offre didactique adéquate, les boursiers seront partagés – sur la base des résultats du test télématique – en deux groupes homogènes selon leur connaissance de la langue et la culture italienne

## **COURS**

Les cours de langue et de culture italienne sont organisés par la Faculté de Langues et Littératures Etrangères de l'Université de Gênes, en collaboration avec SPES scpa, dans le Campus Universitaire de Savone.

L'activité didactique est ainsi prévue:

Niveau 1 – Cours élémentaire (50 heures)

Niveau 2 – Cours moyen (50 heures)

On prévoit aussi des rencontres et des visites à des lieux d'intérêt culturel particulier.

### *Programme didactique*

L'emploi du temps détaillé et le programme des visites seront communiqués au début des cours.

### *Matériel didactique*

Les boursiers recevront le manuel et les photocopiés nécessaires à leur travail.

### *Equipement du Campus*

Les boursiers auront libre accès à la bibliothèque-médiathèque, aux équipements sportifs et à la cantine, où on peut prendre un repas à un prix établi par convention; toutefois ils seront complètement libres de choisir où prendre leur repas et où loger. La piscine, le stade et la plage se trouvent à peu de minutes du Campus.

## **ATTESTATIONS**

A la fin des cours les boursiers recevront une attestation de fréquence et un jugement sur les résultats didactiques atteints.

## **LOGEMENT**

Dans le but de faciliter l'organisation du séjour à Savone, on signale deux adresses.

### **- CASA DELLA GIOVANE**

Responsable: Suor Efsia

Via Santa Maria Giuseppa Rossello, 3 17100 Savona

Tel. : 00 39 19 – 823893

La maison (ouverte seulement aux filles) se trouve en plein centre ville près de l'arrêt du bus qui mène au Campus. Il est possible d'avoir un petit appartement (4-5 lits) indépendant avec deux salles de bains. Des chambres à deux lits sont aussi disponibles. Le linge est fourni ainsi que le petit déjeuner. Sur demande on peut prendre un repas.

### **- SEMINARIO VESCOVILE**

Responsable: Don Piero Giacosa

Via Leopoldo Ponzzone, 5 17100 Savona

Tel. 00 39 19 - 853715

### **- AUBERGE DE LA JEUNESSE DE FRANCESCHINI**

via Strà , 29 tel. 263222 Il est souhaitable avoir une voiture.

\* On est en train de chercher des personnes intéressées à un échange d'hospitalité.

\* Il est aussi possible de louer un appartement en partageant les frais.

\* Pour la dernière semaine il sera aussi possible loger au Campus, si il j aura la disponibilité.